Des actions partenariales pour favoriser la détection et l’émulation de projets innovants

Un entretien avec M. Philippe RENAUDI, Président de la CCI Provence-Alpes-Côte d’Azur

Quels sont les points forts du tissu économique régional ?

Deuxième région la plus touristique de France, Provence-Alpes-Côte d’Azur bénéficie d’une industrie diversifiée essentiellement composée de TPE et PME mais aussi de grands donneurs d’ordre internationaux. Pour l’année 2022, le chiffre d’affaires des entreprises régionales a atteint 331 Mds €, en évolution de + 18 %, ce qui illustre un réel dynamisme économique.



© CCI Provence-Alpes-Côte d’Azur

Quels sont les dispositifs d’aide de votre réseau CCI aux entreprises innovantes ?

Notre réseau CCI déploie divers dispositifs et s’associe à des actions partenariales qui favorisent la détection et l’émulation de projets, à l’instar du dispositif **RUE** qui rapproche le monde de la recherche avec celui de l’entreprise. Au niveau international, CCI International Provence-Alpes-Côte d’Azur (Team France Export Sud) a lancé une première Learning Expedition sur le CES Las Vegas 2023 : 10 entreprises innovantes dans les secteurs santé, mobilité, green tech et smart city sont parties s’immerger sur le salon en janvier. Dans le secteur du tourisme, notre réseau CCI s’est associé pour la 3e année à **TravelCamp Sud** de la Région. Et n’oublions pas les fonds européens ! Sur la précédente programmation (2014-2020) notre réseau CCI a capté 14 M€ de financements pour 92 projets. L’innovation est à nouveau au cœur de la programmation européenne 2021-2027 avec **EULEP** (Erasmus +) qui vise à développer des formations innovantes en matière de réalité augmentée, d’intelligence artificielle et d’innovation sociale.

Quelle est l'offre des CCI Provence-Alpes-Côte d'Azur en matière de formation pour relever le défi de la pénurie de main-d'œuvre ?

Sur les quelque 2 700 entrepreneurs interrogés chaque trimestre pour notre baromètre de conjoncture, les PME de plus de 50 salariés prévoient une activité et des effectifs stables, voire à la hausse. Notre force réside dans notre ancrage territorial. Un exemple récent est la campagne nationale d'immersion professionnelle en entreprise dans les secteurs en tension (industrie, commerce, hôtellerie-restaurant, numérique, construction) : le réseau CCI a opéré 5 000 sensibilisations de TPE/PME et près de 1 000 d'entre elles ont accepté d'être référencées sur la plateforme « immersion facile » de Pôle emploi. De plus, l'offre de formation sur la vingtaine de campus CCI s'adapte en fonction des besoins exprimés par les entreprises comme sur les métiers CHR, santé, numérique ou industrie décarbonée.



© CCI Provence-Alpes-Côte d'Azur

hilippe Renaudi et Renaud Muselier, président de la Région Sud, invité en tribune de l'Assemblée générale le 24 février 2022

Comment la CCI Provence-Alpes-Côte d'Azur contribue-t-elle à la politique régionale de réindustrialisation du territoire ?

Faire grandir l'industrie est l'un des 46 objectifs de notre contribution au **SRDEII** de la Région Sud : un objectif bâti sur 10 propositions telles que « Accélérer la constitution de sites industriels clés en main », avec a minima 2 nouveaux sites par an. À ce jour, il y a une centaine de sites labellisés en France dont une dizaine en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cette mission doit livrer sous peu une boîte à outils pour aider les PMI à s'implanter ou se réimplanter sur nos territoires. Nous allons renforcer l'information sur le foncier économique disponible, nouer des conventions avec des partenaires influents, développer le mentorat et adapter la formation.

1 https://www.calameo.com/cci-provence-alpes-cote-dazur/subscriptions/5125265
2 165 propositions répondant à 46 objectifs sur 10 thématiques jugées prioritaires. https://fr.calameo.com/cci-provence-alpes-cote-dazur/read/004852100394d5f5e4af0